



ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école LUDGER-DUVERNAY tenue le mercredi 9 avril 2025, à 18 h 30, au 36, rue Dalpé à Verchères.

SONT PRÉSENTS :

Madame Vanessa Bouvrette	Membre parent
Madame Cynthia Larose	Membre parent
Madame Véronique Beaudry	Membre parent
Madame Ariane Paquet	Membre parent
Monsieur Loïc Guillemot	Membre parent
Monsieur Charles Trottier	Membre parent substitut
Madame Virginie Roy	Enseignante
Madame Nadia Trudeau	Enseignante
Madame Nathalie Raymond	Enseignante
Madame Mélanie Fontaine	Enseignante
Madame Myriam Giard	Employée de soutien
Madame Mélissa St-Onge	Employée de soutien, SDG
Madame Annie Dubeau	Représentante de la communauté

SONT ABSENTS :

Madame Émilie Gendron-Rousseau	Membre parent substitut
Madame Caroline Laberge	Membre parent

PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Maryse Noël, Directrice

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES PRÉSENCES

Mme Noël prend les présences des membres et constate le quorum.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ290-24-25-32 Il est proposé par Charles Trottier d'adopter l'ordre du jour suivant :



1. Vérification du quorum et des présences
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et adoption du procès-verbal du 9 avril 2025
4. Parole au public
5. Suivis du procès-verbal
6. Correspondances
7. Travaux du conseil
 - 7,1 Organisation de la rencontre du Conseil en juin
 - 7,2 Rapport annuel du Conseil
 - 7,3 Sortie éducative supplémentaire
 - 7,4 Principe d'encadrement des frais demandés aux parents
8. Points d'informations :
 - 8,1 Prévision de clientèle 2025-2026 et organisation scolaire
 - 8,2 Suivi de la campagne de financement vente de plantes
9. Parole :
 - 9,1 Parole au représentant du comité de parents ;
 - 9,2 Parole aux enseignantes ;
 - 9,3 Parole à la représentante du service de garde ;
 - 9,4 Parole à la représentante du personnel de soutien ;
 - 9,5 Parole à la représentante de l'OPP.
10. Levée de l'assemblée

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2025

CÉ290-24-25-33 Il est proposé par Mélanie Fontaine d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 19 février 2025 tel que présenté.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

5. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2025

Aucun suivi

6. CORRESPONDANCES

Mme Mélissa St-Onge fait la lecture d'une lettre reçue de l'association des services de garde soulignant la semaine des services de garde qui aura lieu du 12 au 16 mai sous le thème « Des étoiles plein les yeux ».



7. TRAVAUX DU CONSEIL

CÉ290-24-25-34 7,1 Organisation de la rencontre du Conseil en juin

Lors de la rencontre de juin, comme dans les dernières années, le budget sera utilisé pour offrir un buffet pour le souper des membres avant la dernière rencontre de l'année. Mme Noël fera des démarches avec des entrepreneurs locaux.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Nathalie Raymond, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'utilisation du budget du CÉ pour couvrir les frais d'un buffet pour la dernière rencontre de l'année, le 12 juin 2025.

CÉ290-24-25-35 7,2 Rapport annuel du Conseil

La loi prévoit que chaque année, le Conseil d'Établissement doit préparer un rapport annuel. C'est à la présidence que revient cette responsabilité.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vanessa Bouvrette, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER que Mme Cynthia Larose prépare le rapport annuel 2024-2025.

CÉ290-24-25-36 7,3 Sortie éducative supplémentaire :

La classe HAMAC 992 organiserait une sortie qui serait être réalisée principalement en transport en commun, soit partir en voiture de Verchères, de prendre la navette fluviale à Varennes pour aller dans le Vieux-Port. Il est possible que comme l'année dernière il y ait un souper d'organiser avec les parents. Il y aurait un transport par les intervenants et les parents entre l'école et la navette fluviale si cette option est retenue. Il n'y aura pas de frais pour la sortie, seul le souper sera payé par les parents s'il y a lieu.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Virginie Roy, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER la sortie à Montréal pour le groupe 992.

CÉ290-24-25-37 7,4 **Principe d'encadrement des frais demandés aux parents**

Mme Noël présente le document Principe d'encadrement des frais demandés aux parents. Les bonnes pratiques recommandent de réviser ce document chaque année. Il est prévu que les parents doivent être avisés le plus rapidement possible des sommes qu'ils devront payer durant une année scolaire. Une partie du reliquat des frais chargés aux parents pourrait être utilisé à la prochaine rentrée pour payer une partie des fournitures scolaires de certaines familles. Les membres discutent des différents éléments du document et conviennent des montants suivants pour les frais pouvant être demandés aux parents pour la reprographie et les cahiers : au préscolaire le montant sera de 15 \$ et pour le primaire 120 \$. L'utilisation minimale des cahiers est de 80 %. Les enseignants doivent se concerter pour les cahiers soient similaires avec un décalage de 10 \$ entre les cahiers. Les parents pourraient avoir à payer un maximum de 40 \$ par



enfant pour les sorties scolaires culturelles si les mesures ministérielles ne couvrent pas tous les frais. Une exception s'applique à la classe verte de 6e année pour laquelle, le montant pourrait être plus élevé. Les frais pour les sorties lors des journées pédagogiques au service de garde ne devront pas dépasser 210 \$.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Ariane Paquet, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER le document Principe d'encadrement des frais demandés aux parents.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 Prévision de clientèle 2025-2026 et organisation scolaire

En avril, nous avons 477 élèves inscrits pour la prochaine année scolaire. La clientèle fluctue encore, certains déménagements n'ont pas été confirmés encore. Avec les inscriptions actuelles, il y aura possiblement un groupe de moins pour le préscolaire 5 ans et le même nombre de groupe au primaire. Cette année il y avait 14 élèves à la maternelle 4 ans. Pour la prochaine année, il y a 29 élèves 4 ans d'inscrits pour le moment. C'est une bonne nouvelle pour les prochaines années.

8.2 Suivi de la campagne de financement « vente de plantes »

La campagne a été un grand succès. 1113 plantes ont été vendues pour un total de vente de 20 857 \$ et un profit de 6003 \$. Cette somme sera partagée entre les groupes pour l'achat de nouveaux jeux.

9. PAROLE

9.1 Parole au représentant du comité de parents ;

Monsieur Loïc Guillemot explique aux membres que le Mosaïk parent sera remplacé par Clic École dès septembre 2025. Il enverra également deux liens aux parents par l'entremise de Mme Noël. Il rappelle la tenue l'événement de la Fédération des comités de parents qui aura lieu à Québec, il y participera.

9.2 Parole aux enseignantes ;

Préscolaire : Maternelle 4 et 5 ans : pièce de théâtre, atelier prof Dino, en préparatif des portes ouvertes le 22 avril et des moments d'accueil en juin.

1^{re} et 2^e année : thème de la cabane à sucre, thème de Pâques, vivants et non vivants, négociation graphique.

3^e et 4^e année : finale du concours Lis avec moi, abécédaire collectif, écriture à partir d'une image, sciences produit papillon



5^e année : projet environnement, présentation de geste écologique, sciences système digestif, texte d'opinion

6^e année : écriture journal 1980, expo-sciences sur les catastrophes naturelles fut un succès

9.3 Parole à la représentante du service de garde, Madame Mélissa St-Onge ;

Pour la journée pédagogique du 22 avril, nous avons 129 élèves inscrits.

Pour la prochaine année scolaire, nous avons pour le moment 237 inscriptions au SDG et 190 dîneurs.

9.4 Parole à la représentante du personnel de soutien ;

Il y a eu encore du mouvement dans l'équipe TES, nous avons accueilli une nouvelle TES.

9.5 Parole à la représentante de l'OPP.

Mme Bouvrette fait un retour sur la semaine du personnel. Les élèves de 5^e année ont très bien fait les messages. L'OPP cherche des parents pour la remise des plantes le 29 mai prochain et les membres donneront un coup de main pour l'organisation de la marche du 16 mai prochain.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

CÉ290-24-25-38 À , 19 h 47 il est proposé par Madame Nathalie Raymond de lever la présente séance.

Présidente

Directrice